

En tant que conseillers municipaux de l'opposition pour le groupe *Ploërmel en Transition*, nous souhaitons rappeler que le maintien du service public de proximité était déjà au cœur de notre campagne en mars 2020.

Nous avons été contactés par l'Intersyndicale des Finances Publiques il y a quelques jours afin d'évoquer ensemble la situation et les différentes actions possibles pour empêcher la fermeture du Service des Impôts des Entreprises (SIE), du service des Impôts pour les Particuliers (SIP) ainsi que la Trésorerie de Ploërmel.

La restructuration des services des finances publiques lancée par l'ex ministre Gérard Darmanin aura des conséquences négatives sur l'ensemble de notre territoire, pas seulement Ploërmel.

En effet les particuliers devront se rendre à Pontivy en cas de réclamation ou autre démarche concernant leurs impôts sur le revenu, tandis que les entreprises devront aller à Vannes. De leur côté, les usagers d'Auray devraient venir jusqu'à Ploërmel pour tout ce qui concerne le foncier alors qu'aucun transport en commun n'existe entre nos communes...

Pour information, le SIP (Services des Impôts pour les Particuliers) de Ploërmel a accueilli 18090 personnes en 2019.

Cette restructuration va contraindre les contribuables à des déplacements supplémentaires qui engendreront une perte de temps, voire pour beaucoup, l'obligation de prendre une demi-journée de congé pour régler un simple problème administratif. Aux frais de transports, s'ajoute l'augmentation de la pollution alors que nous devrions justement limiter et optimiser nos déplacements...

Contrairement aux affirmations de la majorité municipale, les Maisons de service au public (MSAP) et France Service ne rempliront pas les mêmes services aux contribuables et aux usagers car les agents territoriaux ne pourront pas avoir les compétences

professionnelles des agents des finances publiques. Par ailleurs ces agents territoriaux seront à la charge de la collectivité.

Nous nous joignons donc à l'Intersyndicale et demandons, au nom des usagers et des agents des finances publiques, à M Le Maire et Président de la Communauté de Communes de Ploërmel, M. Le Diffon, de se prononcer publiquement et de mettre au vote du prochain conseil municipal **une motion de refus de cette restructuration**.

Nous appellons toutes les municipalités du Pays de Ploërmel qui sont elles-aussi impactées par cette destruction du maillage territorial, (Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté), à se prononcer **pour le maintien des services publics de proximité** en refusant la restructuration des finances publiques sur notre territoire et à prendre contact avec les autres communautés de communes qui ont déjà entamé cette démarche.

Ploërmel en Transition